

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrete, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Parti Socialiste

ASSEMBLEE GENERALE

La section roubaissienne se réunira en assemblée générale extraordinaire, vendredi prochain 11 juin, à 8 heures du soir, au local « La Paix ».

Ordre du jour : La venue de Picquart à Roubaix.

Les secrétaires de groupes sont invités à convoquer tous leurs membres pour cette assemblée.

QUESTION D'HYGIENE

Serait-il vrai que lorsqu'un habitant de l'une des communes du ressort de la commission cantonale sanitaire (cantons de Roubaix-Est, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest et Lannoy) expose une plainte signée à ladite commission, on se borne à faire parvenir sa lettre... à son propriétaire ?

Nous ne pouvons croire qu'il en soit ainsi. Cependant, on nous l'affirme; aussi serions-nous heureux d'avoir une réponse de MM. Fousset, Brille, Demora, Bienvaux, Barbotin, Delcroix, Derville, ou bien de M. le secrétaire de cette commission.

CLASSEMENT DES CHEVAUX

La commission des chevaux a commencé ses opérations lundi, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome. Elle se compose de MM. Henneaux, lieutenant de cavalerie, président; Deresse, vétérinaire auxiliaire à Vitry-en-Artois; Gibon, commis principal chargé du bureau militaire de la mairie, membre civil; Billouze, brigadier au 27^e régiment d'artillerie, secrétaire.

Dans cette séance 225 chevaux ont été présentés devant la commission.

CIRCULATION DES VEHICULES

GRANDE-PLACE
Les voitures attelées, les automobiles, motocyclettes, bicyclettes et tous autres véhicules devront circuler à l'arrière d'un homme au pas, dans la partie de la Grande-Place située entre les voies de tramways et le trottoir longeant le parvis de l'église Saint-Martin.

LES CHUTES

Chez Charles Pollet, rebouilleur, rue Watt, 66, Eugénie Dubruil, dévidienne, demeurant rue du Franklin, 2, à Croix, s'est fait une plaie contuse de la tête supérieure en tombant sur un dévidoir.

Chez Henri Wattiane, négociant en laines, rue du Curoir, 33, Jean-Baptiste Roland, 32 ans, manoeuvrier, rue de la Fosse-aux-Chênes, 48, est tombé sur les genoux en rendant une brouette chargée d'une balle de laine. Il en est résulté une entorse du genou gauche et des contusions des deux jambes.

Chez Charles Dorsal, rebouilleur, rue de la Rondelle, Marcel Ferdinand, 30 ans, conducteur de machine, demeurant à Watrellos, s'est blessé à la hanche gauche en tombant d'une hauteur de deux mètres.

AMATEURS DE LANTERNES
En tournée dans le quartier de la rue de Lannoy, les agents Dugardin et Desmille, firent la rencontre d'un jeune homme de 18 ans, Pierre Dewilde, qu'accompagnait son plus jeune frère, Auguste, 12 ans, demeurant rue de Tourcoing, cour Jonville, 15; tous deux portaient une lanterne.

Questionné sur la provenance de ces objets, les noctambules avouèrent qu'ils se les étaient procurés à la foire d'empoigne, sur les chantiers que la Compagnie des Tramways a établis, rue de Lannoy, pour le doublement des voies. Il n'en fallait pas davantage pour que ces deux « éclairés » passassent la nuit à l'ombre, au dépôt. Remis en liberté lundi matin, ils ont été gratifiés d'un procès-verbal.

DOIT COUPE

Chez MM. Motté et Blanchet, filateurs, rue de Babylone, 6, M. Sleyaert François, 21 ans, ratiaucher, demeurant rue Franklin, 112, s'est fait une forte coupure de l'auriculaire droit en levant une caisse.

Vingt jours de repos lui seront nécessaires.

BRAS DANS LE METIER

Chez MM. Wattel-Ferrier et frères, teinturiers-appréteurs, rue Buffon, Boulevard Alcide, 21 ans, dégraisseur, demeurant rue de Courtrai, à Espierres, a essuyé le bras gauche fortement comprimé entre les rouleaux d'un métier dit « parisien ».

LES BRULURES

Chez Fauconnier et Leclercq, imprimeurs, rue de l'Espérance, Mercier Jules, 29 ans, conducteur lithographe, rue Saint-Jacques, 43, à Croix, a été brûlé à l'œil droit en tombant avec un petit bidon d'acide.

A la Société Anonyme des Etablissements Lescroart et Déprez, rue de Beaumont, Hector Lescroart, 16 ans, teinturier, rue de Thionville, 22, à Croix, a été brûlé à l'œil par de l'eau bouillante qui s'échappait d'un bac.

MORDU PAR UN CHAT

Chez MM. L. Dubar et A. Leclercq, fabricants, rue de Fresnoy, M. Julien Delmotte, 21 ans, broyeur, demeurant rue de Naples, 82, a été mordu à l'index gauche par un chat dont il voulait s'emparer.

LES ATTAQUES NOCTURNES

On a arrêté, hier, Pierre Dewine et Joseph Lory, inculpés, l'un et l'autre, d'avoir dévalisé, nuitamment, un passant, angle des rues Châteauneuf et Notre-Dame-des-Victoirs.

CERTIFICAT D'ETUDES

Les examens du certificat d'études primaires pour les jeunes gens du canton de Roubaix-Est ont eu lieu lundi, à l'école de la rue des Arts, sous la présidence de M. Bourdon, inspecteur primaire.

Inscrits, 178. — Présents, 173. — Admissibles, 149. — Recus définitivement, 140.

Priz départementaux. — 1^{er}, Vanwynghène Emile, élève de l'école de la rue des Arts; 2^e, Desobry Fernand, de la même école; 3^e, Sainclair Cyr, élève de l'école de la rue Brézin.

DES TAILLEURS DE PIERRE SE METTENT EN GREVE
Les ouvriers tailleurs de pierres blanches et maîtres de l'Hotel de Ville et de la caserne des pompiers viennent de se mettre en grève. Ayant demandé une augmentation de salaire l'année dernière à leurs patrons, ces derniers ne leur ont jamais donné de réponse. En conséquence, ils viennent de décider l'arrêt du travail, en espérant que les patrons consentiront de leurs devoirs et jouissent de la solidarité des ouvriers voudront bien leur faire droit à leurs légitimes réclamations.

COMAR. 2; bronchite aiguë; 1; pneumonie; 3; diarrhée; 3; néphrite; 2; débilité sénile; 1; morts violentes.

23 mariages ont eu lieu; aucun divorce n'a été prononcé et 9 enfants ont été placés en nourrice.

ETAT CIVIL DE WATRELOS. — Naisances. — Gaston Lavert, rue des Fleurs, 27. — Maurice Hooreman, rue des Trois-Couleurs, 37. — Dubois Alfred, rue Claude-Bernard, 28. — Robert Liagre, rue du Danier, 12. — Albert Coquelle, rue de Béthune, 2.

Décès. — Charlemagne Duvoelle, 50 ans, mécanicien, rue de l'Union, 30.

WASQUEHAL

UNE VISITE A LA MATERNITE. — M. Hogier, directeur du contrôle et de la comptabilité au ministère de l'Intérieur, conseiller d'Etat, vint le 11 juin, et à titre officier, la maternité et la chambre d'allaitement de Wasquehal.

LANNAY

CHIEN ENRAGE. — Un nouveau cas d'hydrophobie vient d'être signalé dans notre ville.

Le chien de M. François Nozery, âgé de 31 ans, habitant, domicile rue des Tanneurs, qui domine quelques jours donna des signes inquiétants mordait hier son maître, sa maîtresse et le cousin de cette dernière.

M. Dupire, vétérinaire, vint abattre l'animal, dont les victimes devront suivre le traitement spécial à l'Institut Pasteur.

LYS-LEZ-LANNAY

UN FILS INDICIE. — Les gendarmes ont arrêté le nommé Marcel Meunier, âgé de 18 ans, domicilié chez ses parents, rue de Lannoy, qui, dans la journée d'hier, et au cours d'une assez vive discussion, voulut frapper son père et sa mère avec un couteau.

Marcel Meunier, qui est très mal noté, sera conduit à la prison de Lille aujourd'hui.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie jeudi prochain, à 7 heures du soir.

Ordre du jour : Chemin de Cohen. — Tramways (M. Eclairage du chemin de Leers. — Pensions de vieillards. — Questions diverses.

HEM

LA DUCASSE. — Malgré le froid assez vif, dans la soirée, la fête ducasse de 1909 a obtenu un vif succès.

L'animation était très grande.

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desarmont.

UNE CHUTE DANS UN ESCALIER

Un bûcher de la filature Charles Tibergien et fils, rue d'Alsace, Hector Nollet, 15 ans, rue du Coin-de-Terre, a fait une chute dans un escalier. Il s'est fracturé le radius de l'avant-bras gauche. Un repos de trois semaines lui a été prescrit.

BLESSE A LA TETE

Un electricien, travaillant à l'Ecole Industrielle, rue du Casino, M. René Rose, 26 ans, demeurant rue du Pont-de-Neuville, en se relevant brusquement heurta de la tête une table de bois.

Il se fit une grave contusion au crâne avec commotion cérébrale.

SOUS LA RONDELLE

Un garçon brasseur de la Coopérative du Chemin des Mottes, M. Edouard Vandenberg, 25 ans, demeurant à Roncq, montait une rondelle de bière sur le quai de la gare aux marchandises.

La rondelle glissa et renversa l'ouvrier qui eut la jambe gauche fracturée. M. Vandenberg devra se reposer pendant deux mois.

COMMISSION SANITAIRE

La commission sanitaire de la 4^e circonscription de l'arrondissement de Lille, s'est réunie à l'Hotel-de-Ville.

Etaient présents : Le docteur, président, Julien, secrétaire, Flament, Boileau, Bruneau, Tétart et Sevin.

La commission a émis un avis favorable à une demande d'installation de fabrique de caoutchouc (sous réserve que l'intéressé se conforme aux prescriptions de l'arrêté municipal).

2. Elle a examiné plusieurs dossiers en litige et a émis le vœu de les voir solutionner le plus tôt possible.

3. Elle s'est occupée de plusieurs causes d'insalubrité intéressant plusieurs quartiers de la ville.

Je ne fume que le NIL

FANFARE CYCLISTE
La Fanfare Cycliste de la Ligue vélocipédique tourquennoise a parcouru dimanche dernier les quartiers des Phalempins, du Calvaire, du Brun-Pain et des Francs en jouant de joyeux pas redoublés. Après la dislocation, les clairons et quelques musiciens ont accompagné la Société cycliste « Les Audax des Phalempins » jusqu'à la barrière des Francs où eut lieu la réception des cyclistes de Pérenchies. Ces derniers furent conduits à travers la ville jusqu'au siège de la Société « Les Audax », place des Phalempins, où les vins d'honneur furent versés. Dans quinze jours, nouvelle sortie de la Fanfare. Il est rappelé aux cyclistes que la Ligue étant affiliée à l'U. S. F. S. A., ses membres reçoivent de cette dernière société une carte d'adhésion sans supplément de frais — cotisation annuelle — Un franc.

CONCERT PUBLIC

Les Trompettes Réunis et l'Orphéon Tourquennois ont donné le jeudi 10 juin, à 8 heures 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grand-Place, les morceaux suivants :

1. Pas redoublé (J. Bodin). — 2. Chanson de Printemps (de Welys). — 3. Prière au Soleil (de la Tombeille). — 4. Les Trompettes Réunis. — 5. Fanlaisie (V. Viney). — 6. Une Pensée (J. Bodin).

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 7 juin 1909
Naisances. — Lucienne Lemaire, rue Saint-Joseph, 46. — Fernand Logiez, rue de Moscou, 33. — André Renault, rue du Brésil, 20.

Décès. — Sidonie Soyez, 77 ans, sans profession, rue du Touquet, 26.

LILLE

UN CHARRIETIER BRUTAL
Dans l'après-midi, le charretier Ch. Crombette, 25 ans, rue du Marais, 29, à Loos, et au service de la maison Kuhlmann, passait, conduisant un camion chargé de tôles, à la porte de Roubaix.

Comme beaucoup de ses confrères, Crombette abhorre les tramways; aussi faisait-il le sourd, refusant d'entendre les coups de sifflet désespérés, les sennes impérieuses d'un car F, qui lui demandait de débarrasser la voie.

Le petit jeu dura jusqu'à un bon moment, quand l'agent Deschamps, qui se trouvait sur le tram, vint trouver le charretier afin de le décider à se garer.

Aux sommations de l'agent, Crombette ré-

pondit par un mot, un seul et bien saisi, trait, comme dit l'autre, des mémoires du général Cambronne.

Puis, avec le calme d'un musulman rêvant au Paradis de Mahomet, il continua, à encadrer la voie.

L'agent Deschamps voulut prendre le cheval par la bride pour arrêter le véhicule et verbaliser contre son conducteur.

L'impudent, touché à la cocotte... Quel que soit le scandale.

Avec l'agilité de l'écurien et la rapidité d'une flèche, Crombette descendit de son siège, fondit sur l'agent et, à coups de poing lui martela la figure.

Le forcené fut enfin, grâce à l'intervention des passants, maîtrisé et conduit au poste du 5^e arrondissement.

Il en sortira pour gagner la maison d'arrêt sous l'inculpation d'ivresse, coups à agent, outrages et contravention à la police de la voie publique.

RIEN NE VA PLUS!

Vers cinq heures et demie, un fil de trolley s'est rompu au Pont Supérieur de Fives, causant une grande perturbation sur les lignes de tramway G et N, dont le service fut interrompu.

La voiture-accident qui préparait le dommage; aucun accident de personne ne s'est produit, fort heureusement.

TREFLE VAISSIER SAVON

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

LES VOLS DE CUIVRE

Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, l'arrestation sous l'inculpation de vol de cuivre, au préjudice d'inconnus, d'un sieur Alphonse Roger, 31 ans, charretier, que M. Delattre, commissaire du 7^e arrondissement, avait gardé à sa disposition.

Revenant sur ses premières déclarations, Roger a prétendu, au cours d'un nouvel interrogatoire, qu'il avait trouvé le cuivre non plus sur la voie publique, mais près d'un hangar, dans la gare Saint-Sauveur.

Dans la journée de lundi, M. Barbé, entrepreneur de transports, rue d'Aras, 134, a été pris d'acquiescer un lot de grelots aplatis et déformés que l'on avait trouvés chez Roger, et que l'on supposait lui avoir été dérobés.

L'entrepreneur se souvient bien avoir été victime d'un vol de cuiller avec sonnelles, mais ne peut identifier ce lui qui a été montré.

Roger n'étant sous le coup d'aucune accusation précise, a été remis en liberté provisoire.

La grève de chez Couzineau

Le conflit s'aggrave et menace de s'étendre. La délégation des coupeurs grévistes s'est comme de coutume présentée, lundi matin, à la direction qui refusa de la recevoir, n'ayant rien de nouveau à lui communiquer.

Les grévistes demandèrent alors à faire entendre par M. Lévy, directeur, les citoyens Saint-Venant, secrétaire de la Bourse de Roubaix, et Couzineau, secrétaire du syndicat de la confection. Cette offre fut également déclinée par la direction de l'usine.

Un fait nouveau, qui menace de prendre de graves proportions, a été le signal d'un mouvement d'effervescence dans les rues. L'objet de toutes les conversations des grévistes.

Ces derniers auraient appris que quel que soit le résultat de la grève, les patrons de faire à la direction du travail de la maison Couzineau.

Le personnel gréviste de cette maison et le syndicat ont décidé d'organiser pour mercredi soir, à sept heures, l'heure du Travail, 28, rue de Fives, une réunion générale qui prendra les mesures pour parer à la situation nouvelle.

Le citoyen Saint-Venant prendra la parole dans la réunion habituelle des grévistes, mardi matin.

Au Parquet

LES VOLS. — Pour vol d'une broche en or et d'une somme de 31 francs, au préjudice de M. Vavyvelen, de Lesquin, les nommés Georges Soumillion et Félicienne LeFebvre, femme Deullin, tous deux cabaretiers à Lesquin sont renvoyés devant le tribunal correctionnel.

Un nommé Bécar, 8, rue Saint-Sauveur, à Lille, qui a volé à l'aveugle un chien de valeur au préjudice d'une dame de Roubaix, comparait également devant le tribunal.

UN SATYRE. — Un répugnant individu, récidiviste, Edmond Vampael, 45 ans, ouvrier agricole, aura à rendre compte devant la correctionnelle d'actes immoraux commis à Hem, le 28 mai, en compagnie d'un gamin qu'il avait entraîné dans les champs.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIÈRES

Un enfant noyé dans un fossé
Un affreux accident est arrivé lundi matin à Ploegsteert.

Vers 10 heures, la femme Hallays se promenait autour des baraquements installés près de la Chapelle Rompe, avec un enfant de 2 ans, Marcel Deburgrave, dont on lui avait confié la garde.

A un moment donné elle voulut offrir un gâteau à son bébé et s'arrêta devant un étalage. Pendant qu'elle faisait son choix, le petit échappa à sa surveillance. Elle se mit à sa recherche mais ne le vit nulle part.

Elle interrogea les promeneurs, aucun ne l'avait aperçu. On fouilla tous les environs et au bout d'une heure on retrouvait le pauvre petit noyé dans un fossé. Malgré les soins qui lui furent prodigués, il fut impossible de le rappeler à la vie.

On imagine sans peine la douleur de Mme Hallays et celle des parents quand leur rattaché exécutèrent le jeudi 10 juin, à Lille, cette mort tragique du bébé a causé dans la commune une profonde émotion.

PONT-DE-NIEPPE

Une rixe sanglante
Au cours d'un duel deux hommes tombent gravement blessés.

Dimanche soir, vers 11 heures, une dispute violente éclatait dans un estaminet. Les frères Humbert François, 17 ans, manoeuvre de maçon et Henri, 21 ans, ouvrier de filature, demeurant à Armentières, se prirent de querelle avec Hyman Alfred, 25 ans, garçon brasseur et Hyman Alfred, âgé de 22 ans, son cousin. D'autres consommateurs s'en mêlèrent et la dispute devenant générale, le cabaretier mit tout le monde à la porte et ferma son établissement.

Dans la rue une sérieuse bagarre éclata et les belligérants se précipitèrent les uns contre les autres. Le sang ne tarda pas à couler et Hyman Alfred s'affaissa, blessé à son tour, atteint à l'épaule par un adversaire. Ces blessures faibles suivies d'un accès de colère, deux autres avec des crochets de

filature, furent mis sur le compte des frères Humbert.

Le premier moment d'arrêt passé on vint au secours des blessés qui furent transportés à leur domicile où le docteur Vanuxem vint leur donner ses soins. Il a constaté que leurs blessures quoique graves ne mettent pas leurs jours en danger.

Lundi matin, les frères Humbert, après interrogatoire ont été conservés à la disposition du commissaire de police pour permettre à celui-ci d'établir nettement les responsabilités.

HAZEBROUCK

Evadé de la prison arrêté à Nancy

Camille Rammerit, chanteur ambuliant, âgé de 23 ans, originaire de Paris, vint d'être arrêté à Nancy en vertu d'un mandat lancé par M. Coupieland, juge d'instruction à Hazebrouck.

Rammerit est cet individu, dangereux repris de justice, rélégué qui s'évada dans la nuit du 1^{er} avril 1907 en compagnie de deux de ses co-détenus, Pruvost et Bolville.

Ces deux derniers, après avoir été arrêtés à Nancy en vertu d'un mandat lancé par M. Coupieland, juge d'instruction à Hazebrouck, furent relégués qui s'évada dans la nuit du 1^{er} avril 1907 en compagnie de deux de ses co-détenus, Pruvost et Bolville.

Pruvost, l'écuyer aux fausses traites, fut arrêté à La Bassée par la brigade mobile de Lille. Au moment de son arrestation, il se frappa de plusieurs coups de couteau.

Il fut condamné à cinq ans de prison pour faux et à six mois pour le fait d'évasion.

Bolville, le faux monnayeur, fut arrêté trois mois à Berlin pour le délit d'émission de fausses monnaies. Ses extraits après avoir purgé la peine à laquelle il a été condamné en Allemagne.

Les deux hommes qui s'évada alors qu'il avait à faire quatre mois de prison pour vagabondage. Il fut depuis condamné à six mois pour évasion et bris de clôture. Peu après son évadement, les juges de Nancy apprirent qu'il s'était réfugié à Hagen (Allemagne). Son extradition fut demandée; on le refusa.

M. Coupieland fit alors saisir toute la correspondance de Bolville et c'est ainsi qu'il put connaître le lieu actuel de sa résidence et le faire arrêter. Rammerit va donc revoir Hazebrouck.

LA MADELEINE

UNE GREVE DE TISSEURS

Lundi matin, au tissage Dewilde et Schulz, cent ouvriers sur cent-dix, dont soixante hommes et quarante femmes, se sont mis en grève. Une délégation s'étant présentée près des patrons pour solliciter une augmentation de salaire, qui n'a pas été reçue, le chômage est complet.

UN CHEVAL EMBALE. — Lundi, vers cinq heures du soir, un accident qui avait pu avoir de graves conséquences s'est produit au passage à niveau de la gare de La Madeleine. M. Salembier fils, négociant en bois, rue de Lille, se dirigeait vers Maroquin-Bareuil avec une petite voiture à ressorts.

A une certaine distance de la gare, son cheval s'emballa et il ne put le maîtriser. Arrivé à cette allure au passage à niveau, il interpella ces individus et essaya, sans être touché, plusieurs coups de revolver. Il riposta à coups de fusil. Les inconnus abandonnèrent alors le chien et les sacs. Ceux-ci renfermaient 12 cordons et 200 ours.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BEAUMONT

Violentes manifestations contre le garde-champêtre

Estimant que la Cour d'assises n'a pas condamné Mascoux à une peine assez forte, la population se livre à des scènes de désordre. — Le garde-champêtre Elie a été tué par un coup de mort et sa maison saignée.

La commune de Beaumont, où se déroula la sanglante tragédie, est encore présente à la mémoire de tous les habitants du Cambresis. C'est à Beaumont que se déroula l'événement qui dévota le parti de leurs auteurs une véritable sauvagerie. On se croirait réellement en présence de pareils faits, transportés dans un pays aux mœurs barbares.

Après l'arrêt de la Cour d'assises de Douai, condamnant Mascoux, l'auteur de l'assassinat du jeune Magloire Sautière à huit années de réclusion, on aurait pu croire que le pays retrouvait enfin sa tranquillité. Il en fut tout autrement pour tous ceux qui connaissent la vie de Beaumont. Les habitants de ce pays ont vu, au contraire, les habitants de ce pays se livrer à des scènes de désordre, de violence, de pillage, qui lancent les pires invectives à l'adresse de son mari. Ce dernier ne rentra qu'à dix heures et demie du soir, mais tout était rentré dans le calme.

HELLEMMES

UNE FILLETTE TOMBE DANS UN EGOUT

Un accident dont les suites n'auront heureusement aucune conséquence s'est produit dans la rue Philippe-Léon prolongée. Sur le trottoir de la rue, des ouvriers maçons avaient découvert une bouche d'égout pour y puiser de l'eau.

Une bande d'enfants, sortant de l'école, passa et se pencha sur la petite Angèle Vigoureux, 6 ans, dont les parents habitent à la barrière du Pauvre-Homme. La fillette en jouant courait et elle alla se jeter dans le trou béant où jusqu'au cou elle s'enfonça dans la vase. Aux cris poussés par les bambins qui l'accompagnaient, les parents s'élancèrent et le garçon recourant retira l'enfant, qui ne portait que de légères contusions, de sa périlleuse situation.

Reconduite en hâte au domicile de ses parents, la fillette en sera quitte avec un bain froid.

LA CUTE. — Le garde Lallemand a dressé procès-verbal pour ivresse à un sieur Lagre qui causait du scandale sur la voie publique.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

LOOBERGHE

Une ferme détruite par les flammes

Un incendie d'une violence extrême a détruit complètement la ferme de M. Paul Wissoy, au hameau de l'Honnête, à Looberghe. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent assister impuissants aux ravages du feu.

Les granges, les étables, les écuries, ne furent bientôt qu'une immense fournaise. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent assister impuissants aux ravages du feu.

Les granges, les étables, les écuries, ne furent bientôt qu'une immense fournaise. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent assister impuissants aux ravages du feu.

Les granges, les étables, les écuries, ne furent bientôt qu'une immense fournaise. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent assister impuissants aux ravages du feu.

Les granges, les étables, les écuries, ne furent bientôt qu'une immense fournaise. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent assister impuissants aux ravages du feu.

Les granges, les étables, les écuries, ne furent bientôt qu'une immense fournaise. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent assister impuissants aux ravages du feu.

Les granges, les étables, les écuries, ne furent bientôt qu'une immense fournaise. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent assister impuissants aux ravages du feu.

Les granges, les étables, les écuries, ne furent bientôt qu'une immense fournaise. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent assister impuissants aux ravages du feu.

Les granges, les étables, les écuries, ne furent bientôt qu'une immense fournaise. Malgré les secours, le feu avait pris en quelques instants de telles proportions que les gens de la ferme durent